
Adresse du citoyen Audenet, section du Panthéon français, qui présente des épis de blé, lors de la séance du 15 prairial an II (3 juin 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du citoyen Audenet, section du Panthéon français, qui présente des épis de blé, lors de la séance du 15 prairial an II (3 juin 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) pp. 274-275;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_13952_t1_0274_0000_4

Fichier pdf généré le 30/03/2022

rait les cris de la malveillance, vous avez l'amour et la confiance du peuple français, c'est la plus douce, la plus sûre et la seule qui vous convienne. Mais au nom de la patrie prenez les précautions que la sagesse et la prudence exigent et songez que c'est dans les ténèbres que les scélérats combinent et méditent leurs horribles projets.

En décrétant qu'il ne serait plus fait de prisonniers anglais et hanovriens, vous avez été défenseurs des droits des nations, vous n'avez fait que devancer la justice divine. Un peuple assez lâche pour acheter et commettre tous les crimes et fléchir sa volonté... sous les ordres criminels de Pitt, ne peut plus être compté parmi les hommes; il est coupable de lèse humanité; nous avons tous applaudi à vos décrets.

Vive la République ! »

LEGIER (présid.), LAVAL (secrét.).

46

Le citoyen Audenet, de la section du Panthéon-Français, félicite la Convention nationale sur les décrets sages et énergiques qu'elle rend pour le bonheur du peuple, et l'affermissement de la constitution, notamment sur celui qui a déclaré qu'il ne seroit plus fait de prisonniers anglais et hanovriens. Il présente des épis de bled cueillis dans le département de Paris, qui annoncent une fertilité précoce.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Paris, 15 prair. II] (2).

« Représentants du peuple français,

Il y a déjà quelque temps que des départements méridionaux vous ont envoyé des épis des principales céréales; mais à l'exception de l'avoine, je vous en apporte aujourd'hui de toutes les espèces, cueillis sur différents terroirs du département de Paris, les uns le 9 de ce mois, pour vous les présenter le lendemain, si des circonstances imprévues ne m'en avaient empêché jusqu'à ce moment, et les autres le 12.

Le seigle est en grain, et le froment et les autres céréales dont je vous offre les épis, sont en pleine fleur.

Je joins à ces épis 11 plantes de sarrasin ou blé noir, en fleur aussi, et cueillies aux mêmes lieux et les mêmes jours que les épis; en vous observant qu'elles sont les moindres des pièces du bord desquelles je les ai tirées, et que dans les températures ordinaires, ce grain n'est pas encore semé, en pareille saison.

J'ajoute que les moissons seront si abondantes dans tous les genres, que nous n'avons à craindre aucune disette pour nous, ni pour les bétails. Bien plus elles seront si hâtives, que le cultivateur intelligent et laborieux pourra se procurer de secondes récoltes, du moins dans la plupart des endroits, comme il arriva dans une année à peu près semblable, du temps de Jullien le philosophe.

(1) P.V., XXXVIII, 312. B^{re}, 15 prair.; J. Mont., n° 39; *Audit. nat.*, n° 621.

(2) C 306, pl. 1160, p. 12.

Mais quoi qu'extrêmement avantageux, cela seul, représentants, ne suffirait pas pour sauver la République si vous n'aviez pas concouru à son salut par la sagesse et la multitude de vos précautions; c'est surtout en restant inébranlables à notre tête, c'est en établissant un gouvernement révolutionnaire, en concentrant en lui les plus importantes facultés et en lui assignant une sphère d'activité dont il parcourt sans cesse toute l'étendue, sans jamais l'excéder, que vous avez sauvé la République.

Vous l'avez sauvée principalement en détruisant les repaires des brigands de l'Ouest; en faisant tomber sous le glaive de la loi les monstres ligués contre nous, en ôtant à l'exécution qui n'est essentiellement qu'un *servage*, une *commission* et l'*agence comptable* et responsable de la *législation*, quoi qu'en aient écrit les plus célèbres politiques théoriciens du siècle; en ôtant, dis-je à l'exécution la qualité de *pouvoir indépendant*, qui lui avait été donné d'abord si fausement et si malheureusement; et celle de *Conseil* qui lui avait été attribuée ensuite et qui était encore beaucoup trop dangereuse.

Vous avez sauvé la patrie: singulièrement en proscrivant l'agiotage, en expulsant les étrangers, en faisant arrêter les gens suspects, en faisant sortir les ex-nobles de Paris, de nos places de guerre et de nos ports, en déportant les inscrites et en proclamant les sentiments éternels de nos prédécesseurs, de nous et de nos successeurs envers l'*incompréhensible* en substituant son véritable culte, l'*adoration en esprit et en vérité*, la tolérance et la bienveillance universelles, à l'hypocrisie, au fanatisme, à la superstition, à la cruauté; en décrétant qu'il ne sera plus fait de prisonniers anglais ni hanovriens; en menaçant par cet exemple indispensable nos autres ennemis, de la même sévérité. Peut-être serait-il fort utile d'effectuer dès à présent cette menace, notamment à l'égard des espagnols qui nous ont beaucoup plus indignement traités qu'on ne le sait communément. Ne faudrait-il pas même réveiller les maures contre eux ?

Vous avez sauvé la République: en assurant les moissons, en augmentant l'agriculture, en lui rendant des bras vigoureux qui étaient à charge dans les grandes communes, en vengeant les massacres des patriotes, en secourant les familles infortunées des défenseurs de la patrie.

Aussi déjà tous les malveillants de l'intérieur frémissent et se cachent; et au dehors la terreur marche devant nos armées qui volent de victoires en victoires et de conquêtes en conquêtes. Les trônes s'écroulent au seul bruit de leur approche, et les féroces tyrans s'enfuient consternés.

Ha! pour le coup, c'est maintenant que la France va bientôt atteindre le faite de ses glorieuses destinées. Non, jamais l'astre du jour, dans sa course féconde, n'éclairera rien d'aussi grand ni d'aussi heureux qu'elle.

Grâces immortelles, Citoyens, vous en soyez rendues, et béni soit à jamais le *Tout puissant* de la fertilité précoce qu'il répand sur nos campagnes et de la faveur signalée qu'il accorde à vos immenses travaux.

Béni soit-il d'avoir préservé Collot d'Herbois et Robespierre, et de ce que Geoffroy sera parfaitement guéri dans peu, de son honorable blessure.

Mais qui nous résistera désormais puisque le souverain arbitre s'est déclaré pour nous ?

Que la joie éclate donc de toutes parts pour tant de prodigieux bienfaits. »

AUDENET.

47

Le comité de surveillance et révolutionnaire de Pons, département de la Charente-Inférieure, invite la Convention nationale à rester à son poste jusqu'à ce que l'étendard tricolore flotte sur toute la surface du globe.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Pons, 28 flor. II] (2).

« Représentans,

Ce n'était pas assez de faire trancher la tête au traître Capet et à l'infâme Antoinette, sa compagne, il fallait pour consolider la République déjouer les complots des assassins; vos comités de Salut public et de sûreté générale ont découvert cette conspiration et le glaive de la loi a puni les coupables.

Nos armées républicaines sont partout victorieuses, elles repoussent celles des tyrans, et nous nous occupons continuellement à surveiller nos ennemis intérieurs; il n'en échappera aucun à notre surveillance.

Et vous, intrépides montagnards, restez à votre poste jusqu'à ce que l'étendard tricolore flotte sur toute la surface du globe, faites des lois révolutionnaires nous en surveillerons l'exécution. »

SUIRE (présid.), COTARD, BRUNG, MOQUERAUD, DONNARY, SERVIÈRES, DUPAYS, VAURIGAUD, RAINE-TAURE.

48

La société populaire de La Mure annonce que les citoyens Guillot aîné, notaire à La Murc, et Blanc, notaire à Valbonnais, ont déclaré, dans une de ses séances, qu'ils faisaient don à la République de leurs offices de notaire.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de liquidation (3).

49

La société populaire de Loches (4), et les administrateurs du directoire de la Meuse, rendent grâce à la Providence d'avoir sauvé du fer des assassins les représentants du peuple Robespierre et Collot-d'Herbois.

Mention honorable, insertion au bulletin (5).

a

[La Sté popul. de Loches à la Conv.; 10 prair. II] (1).

« Citoyens,

Les républicains de la société populaire de Loches ont appris avec horreur le nouvel attentat commis contre la majesté du peuple français dans la personne de son représentant Collot d'Herbois. Le génie qui préside aux destinées de la France a détourné le coup qui lui était destiné et a épargné un deuil à la République.

Continuez, Citoyens, votre noble carrière; les périls auxquels vous êtes exposés vous rendent d'autant plus chers à vos concitoyens qui, comme le brave Geffroy, se précipiteront toujours au devant pour vous y soustraire.

Ils ignorent donc, les contre révolutionnaires qui osent attaquer vos jours, qu'en cherchant à vous donner la mort ils vous assurent l'immortalité.

Tels sont, Citoyens, les sentiments dont sont pénétrés les membres de la société populaire de Loches, et dont elle nous a chargés de vous transmettre l'expression. »

PATOIS, FERRON, LAVAU.

b

[Les Adm. du directoire de la Meuse à la Conv.; 11 prair. II] (2).

« Législateurs,

Les efforts des rois, des prêtres et du crime réunis ont échoué devant le sublime décret qui a mis la probité et les vertus à l'ordre du jour; l'immoralité et la corruption ont fui du sein d'un peuple libre qui consacrait solennellement à l'Etre suprême; et un nouvel attentat vient de frapper encore les fondateurs de la République, les incorruptibles défenseurs de nos droits et de nos libertés.

Grâces immortelles soient rendues à la providence; le fer des assassins n'a point atteint les victimes que leur avaient marquées dans leur fureur expirante le fanatisme et la tyrannie. Robespierre et Collot d'Herbois vivent. Ils secondent vos travaux immenses et partagent votre gloire.

Législateurs, restez à votre poste, continuez à déployer un courage digne de la cause que vous faites triompher. Les habitants de ce département de la Meuse se serreront autour de vous, et nous fidèles à nos sermens, nous mourons s'il le faut en vous défendant; notre dernier soupir sera pour notre patrie, et notre dernier cri : Vive la République ! »

BAILLOT, MENNEHAUT, DROUOT, F.F. MARTIN, RUPIER.

(1) P.V., XXXVIII, 312. Bⁱⁿ, 22 prair. (1^{er} suppl^o).

(2) C 305, pl. 1146, p. 31.

(3) P.V., XXXVIII, 312. Bⁱⁿ, 16 prair. (suppl^o).

(4) Indre-et-Loire.

(5) P.V., XXXVIII, 312.

(1) C 306, pl. 1160, p. 13. Bⁱⁿ, 19 prair.

(2) C 305, pl. 1146, p. 20; J. Sablier, n° 1356.